

le sujet. Toute commission l'ayant étudié—et je n'ai qu'à mentionner le travail accompli il y a quelques années par la Commission O'Leary—a souligné qu'il importe pour notre pays de conserver sa propre industrie des journaux et des revues, s'il veut survivre comme entité distincte. Cependant, le ministre, par sa façon d'agir, a créé une situation dans laquelle, au cours des prochaines années, nous verrons disparaître les publications nationales dans tous les domaines d'activité.

Je veux, très brièvement, faire état des requêtes et des plaintes adressés au ministre. Je ne parle pas d'interventions politiques; ces requêtes n'ont absolument rien de partisan. Suivant une nouvelle qui a paru le 30 janvier 1969 dans le *Citizen* d'Ottawa, la *Canadian Church Press*, association groupant les périodiques religieux, a présenté au ministre des Postes, au mois de septembre, une requête inspirée par le nouveau tarif applicable à leurs envois.

D'après le rapport, les coûts de distribution de l'*Observer*, publication de l'Église Unie du Canada, ont augmenté de 500 p. 100, en vertu des nouveaux tarifs postaux. Leurs frais postaux sont passés de \$30,000 à \$145,000 par an. Les publications du diocèse anglican ont été supprimées. Il doit en être de même, j'en suis sûr, des publications des catholiques, des baptistes et d'autres groupes religieux.

Les journaux professionnels éprouvent aussi des difficultés extrêmes. Le ministre a parlé aujourd'hui de façon peu élogieuse de la revue de l'Association médicale canadienne. On ne me considère pas comme le défenseur de l'Association médicale canadienne, mais leur revue joue un rôle très important, car elle tient les médecins au courant des sujets techniques et autres sujets intéressant la profession médicale. Les frais postaux de cette revue ont augmenté de 900 p. 100. Certaines publications spécialisées, comme la revue de l'Association canadienne de psychiatrie et la *Canadian Nurse*, dont les frais postaux ont monté de 1,500 p. 100, se verront forcées de disparaître.

Aucun groupe n'a plus insisté auprès du ministre que celui des périodiques émanant des coopératives de crédit, journaux et revues destinés surtout aux collectivités agricoles du Canada. Les ruraux traversent une période de changements révolutionnaires et ils ont besoin de toute l'aide technique possible. Cette aide, c'est toujours dans les périodiques agricoles qu'ils l'ont trouvée.

[M. Orlikow.]

Depuis 20 ans, on assiste à une diminution alarmante du nombre de ces périodiques. *Canadian Countryman*, *Farmers Magazine*, *Farmers Advocate*, *Farm and Ranch Review*, *Saskatchewan Farmer*, et *Family Herald*, ont cessé de paraître ces dernières années. C'était avant la hausse des tarifs postaux du ministre, bien sûr, mais pour avoir une idée des conséquences de la décision du ministre il suffit d'examiner le sort des publications encore existantes.

Les frais d'affranchissement et d'expédition du *Country Guide* ont monté de 260 p. 100. Ceux du *Canadian Cattleman*, de 300 p. 100. Quant au *Manitoba Co-operator* et au *Western Producer*, leurs frais ont augmenté de 250 p. 100. Ce sont là des publications qui, en général, ne sont pas entièrement vendues par abonnements, mais qui sont distribuées aux membres de coopératives—la Manitoba Pool Elevator Company et d'autres organisations semblables. Ce n'est pas facile pour ces organisations d'augmenter leurs tarifs; bon nombre d'entre elles devront donc cesser leur activité, ce qui frappera durement les cultivateurs canadiens.

Quelle est la situation de la presse allogène? Je tiens à dire quelques mots à ce sujet car bon nombre de journaux allogènes sont imprimés et publiés à Winnipeg. Les membres de la *Canadian Ethnic Press Federation* ont présenté un mémoire au ministre des Postes, et j'aimerais citer certains faits qu'ils lui ont signalés.

M. Haidasz: Bravo!

M. Orlikow: Je vois que le député de Parkdale m'appuie. Cela fait plaisir, monsieur l'Orateur, de voir qu'il y a quelqu'un de l'autre côté qui s'intéresse à ces questions. J'aimerais me référer aux pages 10 et 11 de leur mémoire. La publication *Nove Domov*, ou «Nouvelle patrie», hebdomadaire tchécoslovaque compte seize exemplaires pour une livre. Le tarif actuel est 1.5c. la livre, mais le nouveau tarif sera 16 fois 2c. ou 32 cents la livre, ce qui représente une augmentation d'environ 2,000 p. 100. *Logberg-Heimskringla*, hebdomadaire islandais, comporte 12 exemplaires par livre. Le taux actuel par livre est de 1.5c. Par suite de l'augmentation, on passe de 1.5c. à 12 x 2c. c'est-à-dire 24c. par livre, soit une hausse d'environ 1,400 p. 100. *Progress*, hebdomadaire ukrainien, comporte 10 exemplaires par livre. Le taux actuel est 1.5c. par livre. Une augmentation de 1.5c. à 10 x 2 ou 20c. représente une augmentation de 1,200 p. 100.